

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 17 (1872)  
**Heft:** 3

**Buchbesprechung:** Bibliographie : les journaux militaires français

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 14.05.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

la route de Spicheren : il fallut amener deux batteries sur la gauche, pour forcer l'ennemi à évacuer complètement les bords du plateau. Ici se produisit le fait curieux d'une batterie à cheval traversant des sentiers à travers bois, que le chef d'un détachement de cavaliers avait regardés comme trop roides pour ses chevaux.

Il faut remarquer la vitesse et l'habileté avec lesquelles la position gagnée par les Prussiens sur le bord du plateau, le long de l'étroite lisière du bois, fut occupée par l'infanterie et renforcée par l'artillerie, de sorte que tous les retours offensifs des Français pour reprendre le plateau de Spicheren, restèrent complètement sans résultat.

Du côté des Prussiens, on se contenta d'occuper fortement avec l'aile gauche la position gagnée, pendant qu'on pressait activement la marche de l'aile droite.

Pendant ce temps, 6 bataillons frais de la 5<sup>e</sup> division (3<sup>e</sup> corps) étaient arrivés. On en forma tout d'abord un soutien placé au centre. Le défaut de réserve aurait pu devenir dangereux.

Les hauteurs prises, sans lui laisser le temps de respirer, on envoya la réserve à l'aile droite, partie à gauche dans la direction du Brenn-d'Or, partie, après que la gauche ennemie eut été tournée, dans la direction de Stiering. Elle entra en ligne avec une efficacité et un succès tels que les Français furent refoulés vers Forbach et le Kreutzberg. Vers 8 heures du soir, la 13<sup>e</sup> division (7<sup>e</sup> corps) arriva de Rockershauser, près de Forbach et fit encore une attaque contre la position faiblement occupée par les Français. Cette démonstration, qui menaçait leur principale ligne de communication, mit le plus grand trouble dans leurs rangs.

Si je suis entré dans les détails du combat de Saarbruck, c'est qu'il est un bon exemple de la tactique de l'infanterie prussienne, et que je voulais aller au-devant d'une opinion maintes fois répandue, que la position des Français près de Saarbruck avait été enlevée par une charge hardie à la baïonnette. Tout ce que l'on peut dire, c'est que des nombreuses attaques, menées par les Prussiens avec une bravoure extraordinaire, une seule réussit, et encore ce succès fût-il dû au mouvement tournant préparé de bonne heure.

(A suivre.)

---

## BIBLIOGRAPHIE.

### LES JOURNAUX MILITAIRES FRANÇAIS.

Les publications militaires, qui, en France, avaient en grande partie cessé de paraître pendant la guerre, commencent maintenant à renaître. Comme preuve de ce fait, on peut citer le programme que le *Moniteur de l'armée* adresse à ses lecteurs, dans les nos 36 et 37. Le *Moniteur de l'armée*, comme il le dit lui-même, a été obligé à la suite des événements qui pendant un an ont bouleversé la France, de se restreindre à la publication des actes officiels. Il va continuer sans doute à vouer tous ses soins à la reproduction de ces documents auxquels les officiers attachent avec raison une grande importance ; mais, de plus, il se propose à l'avenir de traiter les questions les plus variées qui intéressent l'armée : tout ce qui se passe au point de vue militaire en France, tout ce qui a trait aux armées étrangères doit y être commenté et étudié. Ses rédacteurs s'efforceront de traiter les questions techniques sous une forme intelligible à tous, sans, pour cela, porter

préjudice au fond. La bibliographie militaire doit, de nos jours, porter son attention sur tous les ouvrages consacrés à l'étude de la guerre : les articles les plus saillants de la presse périodique doivent être reproduits autant que possible, afin de devenir par là un puissant moyen d'enseignement mutuel. Tous les travaux d'officiers ayant un but instructif doivent être considérés comme dignes d'attention. Le *Moniteur de l'armée* aura pour principe, de mentionner tous les faits, de populariser la science militaire, et de se tenir à l'abri de toute passion, de toute appréciation partielle. Cette règle de conduite n'empêchera du reste point la rédaction de donner des articles sur les arts, les sciences et la littérature, pour autant qu'elle les jugera intéressants pour ses lecteurs, et de suivre, comme toutes les autres feuilles périodiques, les évolutions de l'esprit français.

Dans le but de mettre l'armée française au courant des systèmes militaires étrangers et de leurs améliorations, le *Moniteur de l'armée* s'est adjoint un *Bulletin militaire de l'étranger*, qui est rédigé par des officiers d'état-major. Le *Journal des débats* recommande à tous, militaires et civils la lecture de cette nouvelle gazette militaire. Car il est nécessaire, dit-il, de rétablir entre le peuple et l'armée une entente qui sous l'empire avait sensiblement disparu ; pour arriver à ce but, la première condition est que le public lise les écrits des officiers français.

Le *Spectateur militaire* avait depuis le mois d'août 1870 cessé sa publication, mais, dès lors, toutes les livraisons ont paru. Il continue à se publier comme par le passé le 15 de chaque mois : chaque livraison contient un certain nombre d'articles de fond, puis une revue bibliographique, et de temps à autre une revue des cartes ; les conditions d'abonnement sont, pour la France et l'Algérie de 35 fr. par an, et pour l'étranger de 45 fr.

Un nouveau journal a vu le jour en 1871, c'est l'*Avenir militaire*, journal de l'armée nouvelle ; il paraît six fois par mois, à Paris, et coûte 14 fr. annuellement. Pour donner une idée des sujets traités dans ce journal, il suffit de lire le sommaire suivant d'un de ses numéros, pris au hasard. « Avis, le message et le « projet de loi de la commission, extrait du message présidentiel, commission de la « réorganisation de l'armée. — Nominations. — L'armée à l'Assemblée. — Quelques idées pratiques sur la cavalerie, affaire Tonnelet. — Circulaires ministérielles. — Petit courrier. — Cadres nouveaux. — Chronique militaire. »

Comme on peut en juger d'après ce sommaire, aucun sujet touchant le militaire ne reste inexploré.

Citons enfin, pour terminer cette courte nomenclature bibliographique, le doyen des journaux militaires français, le *Journal des sciences militaires*, qui compte déjà 48 ans d'existence. Il a été fondé en 1825 pour faire suite au *Journal militaire* dont la publication commença en 1819, sous les auspices du maréchal Gouvion de St-Cyr.

De 1834 à 1869, le *Journal des sciences militaires* vécut d'une vie commune avec le *Journal des armes spéciales* sous la direction de M. Coréard.

A la mort de ce dernier M. Dumaine prit en main la rédaction de ces deux revues, mais la guerre de 1870-1871 vint interrompre son travail.

C'est seulement ce mois-ci qu'il a recommencé sa publication, après avoir réuni sous le même nom, les deux journaux sus-mentionnés.

S'il est permis de porter un jugement sur le *Journal des sciences militaires* d'après le contenu de son numéro de janvier 1872, on peut dire qu'il tiendra certainement à l'avenir un rang fort distingué dans la multitude d'écrits que la littérature militaire enregistre chaque jour. Le premier article de ce numéro intitulé : « *Etudes de guerre*, » est d'un grand intérêt ; on y trouve des idées remarquables sur la nécessité de l'instruction de l'armée.

Le journal paraît le 10 de chaque mois en une livraison de 160 pages, avec cartes, plans et dessins.

Il est malheureusement à regretter que le prix d'abonnement du *Journal des sciences militaires* (35 fr. pour la France, 40 pour l'étranger) le rende peu accessible à beaucoup d'officiers. H.

---

### NOUVELLES ET CHRONIQUE.

Le Département militaire fédéral a adressé aux autorités militaires des Cantons les circulaires suivantes :

*Berne, le 4 janvier 1872.*

Le Département a l'honneur de vous informer que dans sa séance du 29 décembre dernier, le Conseil fédéral a nommé

M. le colonel fédéral Zehnder, à Aarau, précédemment instructeur en chef de la cavalerie, aux fonctions de chef de cette arme, en remplacement de M. le colonel fédéral Quinclet, démissionnaire.

---

*Berne, le 10 janvier 1872.*

Le Département militaire se propose de faire procéder le plus tôt possible aux nouvelles nominations à l'état-major fédéral, afin de pouvoir, ensuite de ces nominations, faire paraître immédiatement une nouvelle répartition de l'armée.

Nous vous prions en conséquence de nous adresser aussi vite que possible vos propositions pour les nominations à l'état-major fédéral et en tout cas jusqu'au 10 février prochain au plus tard.

---

*Berne, le 23 janvier 1872.*

Nous avons l'honneur de vous informer que l'examen d'admission que les aspirants à l'état-major fédéral du génie doivent subir à teneur de notre circulaire du 31 janvier 1864, aura lieu à Zurich, le 8 mars prochain à 8 heures du matin, au bureau de l'inspecteur fédéral du génie, M. le colonel fédéral Wolff.

Nous vous prions en conséquence de vouloir bien donner l'ordre aux aspirants de 1<sup>re</sup> classe à l'état-major fédéral du génie de votre Canton, pour le cas où vous en auriez, de se rendre le dit jour à Zurich, pour y subir cet examen. L'admission définitive des aspirants dépendra du résultat de cet examen.

---

*Berne, le 23 janvier 1872.*

Le Département a l'honneur de vous informer que l'examen des sous-officiers d'artillerie, de cavalerie et de carabiniers, qui aux termes des règlements spéciaux sur la matière se présenteront pour obtenir le brevet d'officier, aura lieu aux endroits ci-après désignés :

Pour les sous-officiers d'artillerie, le lundi 25 mars, à 8 heures du matin, à la caserne d'Aarau.

Pour les sous-officiers de cavalerie (qui devront se présenter non montés) le lundi 11 mars, à 9 heures du matin à la caserne d'Aarau.

Pour les sous-officiers de carabiniers, le vendredi 15 mars, à 8 heures du matin à la caserne d'Aarau.

Nous prions en conséquence les autorités militaires des Cantons qui auront des sous-officiers à présenter de nous en faire parvenir la liste avec l'état de service et un extrait des listes de conduite des intéressés jusqu'au 1<sup>er</sup> mars prochain au plus tard et de leur donner l'ordre de se rendre à Aarau aux jours et heures indiqués pour s'y présenter à l'instructeur en chef de leur arme.

Quant aux sous-officiers d'artillerie, nous rappelons encore spécialement à votre souvenir les dispositions de l'arrêté du 20 mars 1865 sur les conditions à remplir